



1 Intervenants du projet de construction

L'électricien est appelé à travailler avec plusieurs intervenants. Il doit pouvoir prendre connaissance des objectifs du chantier et anticiper les futures interactions avec l'ensemble des entreprises.

Maquette numérique = lien entre tous les intervenants

- Représentation en 3D qui peut être partagée par tous grâce au BIM (→ fiche 6)
- Modélisation des informations de la construction
- Conception, construction et exploitation du projet facilitées par le BIM

● Les missions des principaux intervenants

Intervenant	Description	Missions
Maître d'ouvrage (MOA)	• Commanditaire du projet de construction et acheteur • Il a le pouvoir de décision • Il peut se faire accompagner par un MOE	• Établir et communiquer ses besoins • Réaliser un programme • Définir les délais et le budget des travaux • Payer les travaux et les études
Maître d'œuvre (MOE)	• Premier interlocuteur du MOA • Il conçoit et dessine le projet architectural	• Concevoir le projet (implantation, composition, organisation et choix des matériaux) • Conseiller, accompagner et représenter le MOA de la conception jusqu'à la livraison • Travailler en équipe avec un économiste et des BET
Bureaux d'études techniques (BET)	Composés de techniciens et d'ingénieurs possédant les compétences en calcul et dessin de structure mais aussi en géothermie, réseaux, thermique, acoustique, etc.	• Émettre des recommandations suite aux analyses • Proposer des solutions techniques et économiques • Réaliser un modèle en 3D du projet de construction pour les lots techniques
Coordonnateur sécurité et protection de la santé (SPS)	• Désigné par le MOA, il assure la sécurité et la protection de la santé de tous les intervenants sur le chantier • Obligatoire dès que plusieurs entreprises interviennent sur un même chantier • En cas d'accident grave, il est pénalement responsable au même titre que le MOA	• Analyser les risques liés à l'activité de plusieurs entreprises sur le chantier • Mettre en place des mesures de prévention • Vérifier que les règles de sécurité sont appliquées • Coordonner et planifier les interventions simultanées ou successives

● Les corps de métiers intervenant sur un chantier

- L'allotissement est la répartition de l'opération par corps d'état. Chaque lot est un marché distinct.
- Les lots sont définis par le MOE en fonction des différents corps de métiers.
- L'électricien intervient en **second œuvre**. Il doit être capable de s'intégrer dans l'organisation du chantier.

Gros œuvre	Second œuvre	Finitions
• Terrassier • Maçon • Charpentier • Menuisier • Couvreur	• Électricien • Plombier • Plâtrier • Chauffagiste • Menuisier	• Façadier • Peintre • Décorateur • Carreleur • Cuisiniste

2 Documents d'un marché public

- Un marché public est un **contrat entre un MOA public** (hôpital, collectivité publique, etc.) et un **tiers** (entrepreneur, MOE, SPS, etc.). Il est encadré par le Code de la commande publique (CCP) et le Cahier des clauses administratives générales (CCAG) des marchés publics de travaux (arrêté du 30 mars 2021).
- L'acheteur (le MOA) fait émettre un **avis d'appel public à la concurrence**.
- Pour répondre à cet avis, l'entreprise doit consulter les nombreux documents qui composent le **dossier de consultation des entreprises (DCE)**.



Dossier de consultation des entreprises (DCE)

- Tous les documents utiles pour connaître les besoins de l'acheteur
- Informations très précises pour fixer les prix et les délais

Exemple

Une commune a fait émettre un avis d'appel public à la concurrence pour la construction d'un espace de santé d'environ 2 000 m² de surface de plancher, décomposé en 16 lots. L'avis précise le délai d'exécution et la plateforme sur laquelle les entreprises peuvent télécharger le DCE.

Documents essentiels du DCE	Description
Règlement de consultation	• Définition des modalités de réponse à l'appel d'offre
Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)	• Adaptation du CCAG au projet • Conditions de natures administratives • Conditions de facturation, de règlement, de révision des prix, de résiliation du marché et de pénalités de retard
Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)	• Description technique du besoin
Acte d'engagement	• Pièce contractuelle signée entre le prestataire et l'acheteur
Pièces graphiques	• Maquettes et plans le plus souvent en version numérique
Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)	• Indication par les entreprises de leurs prix unitaires et du montant global
Attestations d'assurance	• Pour chaque entrepreneur : – une assurance de responsabilité civile – une garantie décennale applicable à son corps d'État

3 Documents d'un marché privé

- Un marché privé réunit deux personnes privées (particulier MOA, entreprise, artisan, etc.).
- Il repose sur la notion de **liberté contractuelle**.
- En marché privé, la norme NF P03-001 remplace le CCP et le CCAG travaux mais elle n'a pas de caractère obligatoire.
- Les documents d'un marché public peuvent être utilisés de manière simplifiée. Par exemple, un CCTP devient un descriptif.

4 Le contrat de construction de maison individuelle (CCMI)

- Le Code de la construction et de l'habitation protège le consommateur avec des obligations plus strictes pour les immeubles ne comportant pas plus de deux logements.
- Le constructeur doit pouvoir attester d'une **garantie décennale** et d'une **garantie de livraison**.
- Un constructeur prend en charge la totalité des travaux. L'acheteur n'a accès à sa maison qu'à la remise des clés.

5 Documents de l'entreprise d'électricité

- L'électricien répond à l'appel d'offre du MOA suivant son lot « électricité » le plus précisément possible, suivant les normes en vigueur.
- Il fournit les documents techniques : le plan architectural décrivant l'implantation du matériel électrique, les schémas unifilaires et parfois les schémas multifilaires.
- L'ensemble de ces documents techniques servira en fin de chantier à rédiger le dossier des ouvrages exécutés (DOE) et le dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage (DIUO).
- L'électricien répond à un appel d'offre en rédigeant son offre de prix, le **devis** (voir fiche 22), et parfois il est obligé de rédiger lui-même le descriptif des travaux à réaliser.



Un exemple d'offre de prix pour une construction

Éléments du devis

- Tous les postes ou étapes avec leur coût
- Spécifications générales
- Spécifications techniques détaillées
- Services complémentaires (maintenance, etc.)
- Normes

L'essentiel

- Le **maître d'ouvrage** (MOA) détient le pouvoir de décision, paye les factures et peut se faire accompagner par un **maître d'œuvre** (MOE).
- Les **CCAP** et **CCTP** sont les deux premiers documents pour un appel d'offre de marché public.
- Le **CCMI** est un contrat permettant de protéger le consommateur.
- L'électricien fait partie des corps de métiers intervenant sur les chantiers en **second œuvre**.
- Il rédige une **offre de prix** (devis) avant de commencer des travaux.

hachette-clic.fr/23elec07

